

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2024-0160

AVIS PUBLIC est par la présente donnée, par le soussigné, qu'au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le lundi 8 juillet 2024 à 20 heures à la salle du conseil au 241, rue Coutu, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

DÉROGATION MINEURE 2024-0160

Emplacement

208, chemin des Murmures
Lot : 6 540 116

Objet de la demande

La demande est à l'effet de permettre la diminution de 1.3 mètre de la distance obligatoire entre deux bâtiments de 3 mètres. La demande consiste donc de préserver l'emplacement actuel du bâtiment accessoire à 1.7 mètre du bâtiment principal.

Disposition réglementaire affectée

Règlement d'urbanisme relatif au zonage numéro 15RG-0712

Lors de la séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, ce dixième jour du mois de juin deux mille vingt-quatre (10 juin 2024).

Éric Gélinas M. ATDR
Directeur général adjoint
Greffier-trésorier adjoint